

MUNICIPALITÉ DE
LABELLE

AVIS

AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité procédera au drainage du réseau d'aqueduc à partir **du mardi 9 mai au mardi 16 mai 2006, de 8 h à 16 h 30.**

Ceci impliquera donc qu'il pourrait y avoir des arrêts temporaires du service et / ou des baisses de pression. L'eau pourrait être brouillée un peu. Il est donc recommandé de laisser couler l'eau froide, jusqu'à ce qu'elle redevienne claire avant de la consommer ou de faire la lessive. De plus, vous ne devez pas prendre d'eau chaude lors de l'exécution des travaux, soit entre 8 h et 16 h 30, car votre réservoir pourrait se vider.

Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait vous apporter et vous remercions pour votre collaboration et votre patience.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité au 686-2144.

Daniel Desnoyers
Directeur général / secrétaire-trésorier





LE MOT DU MAIRE

Je veux vous parler ce mois-ci du Centre local de développement des Laurentides (CLD). Il s'agit d'un guichet multiservices qui vise à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur notre territoire. Le CLD offre des services d'accompagnement ou de soutien technique et financier aux entreprises, sans distinction quant à l'âge ou au stade de développement de l'entreprise. Il supporte également les municipalités dans le développement de projets à vocation socio-économique.

Pour illustrer le support aux municipalités en 2004, le CLD a été partenaire dans un plan de revitalisation de votre noyau villageois.

Plusieurs programmes existent au CLD je vous en présente deux.

Le premier, **Soutien au travail autonome**, est une mesure active d'Emploi-Québec. Cette mesure vise à aider les prestataires de l'assistance emploi, les personnes sans soutien public du revenu et les travailleurs à statut précaire, à parvenir à l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant leur entreprise ou en devenant travailleur autonome.

Le deuxième est le **Programme d'aide au démarrage d'entreprise chez les jeunes**. Pour être éligible à ce programme, il faut être citoyen canadien ou émigrant reçu et être résident permanent du Québec, avoir au moins 18 ans et au plus 35 ans, posséder une expérience ou une formation pertinente au projet et s'engager à plein temps dans l'entreprise.

Si vous désirez en connaître plus sur les différents services du CLD, n'hésitez pas à les contacter au 819-688-7335.

Le 10 avril, nous avons reçu une copie de la résolution de la Municipalité de La Minerve qui se lit comme suit :

Considérant la volonté des résidents de la rive ouest du lac Labelle à vouloir l'annexion avec la Municipalité de La Minerve
Considérant toujours la volonté du conseil municipal de La Minerve d'appuyer l'annexion de la rive ouest du lac Labelle.
Il est résolu de demander au ministre des Affaires municipales du Sport et des loisirs de rouvrir le dossier de l'annexion de la rive ouest du lac Labelle à la Municipalité de La Minerve selon les plans et devis de la firme d'arpentage Barbe et Robidoux (description technique du 29 juillet 1999).

Le 24 avril, nous avons rencontré les associations de la rive ouest du lac Labelle et le conseil municipal de La Minerve pour écouter et éclaircir leur demande. Nous avons eu une rencontre avec madame Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions le 1er mai 2006. Il s'agit d'un dossier très important pour la Municipalité de Labelle. À suivre.

Le maire

Gilbert Brassard

LE SERVICE D'INCENDIE DE LABELLE APPUIE LA CAMPAGNE LOTOPOMPIER 2006 DE LA FONDATION DES POMPIERS DU QUÉBEC POUR LES GRANDS BRÛLÉS



Le printemps arrive et la campagne Lotopompier est de retour! Du 28 avril au 15 octobre 2006, il vous sera possible de vous procurer des billets à l'hôtel de ville de Labelle.

Cette année, le format se veut différent! En effet, le nouveau billet **Lotopompier Distributel offert au montant de 3 \$** permettra aux acheteurs de bénéficier d'une carte d'appel interurbain de 30 minutes.

Depuis 1983, cette activité de levée de fonds a permis de verser plus de 10 000 000 \$ aux deux centres des grands brûlés du Québec.

Nous comptons sur votre généreuse contribution pour faire de cette campagne un succès!

Vicki Énard, conseillère municipale pour
Le service de protection contre les incendies de Labelle

SÉANCE DU CONSEIL DU 2 MAI 2006

La saison estivale approchant à grands pas, la session du conseil fut bien remplie et plusieurs décisions furent prises en regard des services pour l'été prochain.

Condoléances

Le conseil a amorcé ses travaux en soulignant le décès de M. Jean-Guy Allard. Le conseil a souhaité offrir ses condoléances à sa veuve Mme Huguette Labelle ainsi qu'à ses trois enfants. M. Allard a collaboré avec la Municipalité durant plusieurs années car son entreprise, Les agrégats de Labelle, est chargée par contrat du déneigement de la partie sud-ouest du territoire de Labelle.

Vente par shériff

Un citoyen n'ayant pas acquitté ses taxes depuis trois ans, la Municipalité a dû se résoudre à demander une vente par shériff de sa propriété. La vente s'effectuera à Mont-Laurier et le directeur général a été autorisé à enchérir pour la valeur de la propriété aux livres.

Dossiers d'urbanisme

Le conseil a approuvé l'embauche de M. Marc-André Desnoyers, qui agira comme adjoint au service de l'urbanisme pour l'été 2006. Il sera chargé du suivi sur la vidange des fosses septiques et des inspections à la suite de construction. Il s'agit de son deuxième été à ce poste.

M. Robert Bergeron, conseiller municipal, et Mme Geneviève Demers participeront au «Forum national sur les lacs » qui se tiendra à Ste-Adèle les 8 et 9 juin prochains. Il s'agit du premier événement du genre au Québec et qui réunira tous les groupes, structures ou organisations préoccupés par la protection et l'amélioration de la santé des lacs. L'activité est initiée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

À la suite d'un avis paru dans l'Info municipale, la Municipalité invitait les citoyens qui avaient apposés des enseignes dérogatoires de les retirer. Par la suite, les employés municipaux ont procédé à l'enlèvement des affiches dérogatoires se trouvant sur la propriété publique. Cependant, certaines affiches non-conformes se trouvent sur des propriétés privées. Ces contrevenants recevront un avis écrit de la Municipalité. Par ailleurs, le conseil a mandaté, lors de la session, les procureurs Bélisle Dubé St-Jean Guyot pour adresser des mises en demeure et entreprendre, si nécessaire, des poursuites à l'égard des contrevenants qui ne corrigeront pas la situation à la suite de l'avis de la Municipalité.

Le conseil a approuvé deux demandes de dérogations mineures, l'une pour la construction d'un garage au 6081, boul. du Curé-Labelle et la seconde pour un lot devant être développé sur le chemin de la Presqu'île au lac Labelle.

Le conseil a aussi approuvé un plan de lotissement comprenant l'établissement d'une rue donnant sur le chemin du Moulin. Ce nouveau lotissement devrait permettre, à terme, la construction de six (6) nouvelles résidences à Labelle.

Enfin, à la suite de recherches, la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois a pu établir que le nom de famille des McDonnell, à l'origine du nom de la rue du même nom, devrait s'écrire MacDonell. Le conseil a statué que si les résidents de la rue sont d'accord, l'orthographe du nom de la rue sera modifié et l'on avertira la Commission de toponymie du Québec.

Le conseil a terminé l'étude des dossiers d'urbanisme en donnant son appui à un projet d'inventaire autant de la topographie que de la faune et de la flore présenté par le Groupe Boréal –Express pour obtenir l'octroi d'une subvention dans le cadre du Volet II du pacte rural.

Au plan des règlements, après avoir suivi toutes les étapes prévues par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté son règlement 2006-116, qui vient modifier un article portant sur les tours de télécommunication, contenue dans son précédent règlement d'urbanisme (2002-55). Ainsi, Bell Canada devrait pouvoir installer une tour de télécommunication de façon à améliorer radicalement le service cellulaire dans le territoire environnant de Labelle.

De même le conseil a adopté le règlement 2006-117 qui vient amender le règlement de zonage pour y amender certaines dispositions. Précédemment au cours de l'assemblée, le secrétaire-trésorier et directeur général avait fait lecture du certificat attestant qu'aucun citoyen habile à voter sur ce règlement n'avait demandé la tenue d'un scrutin.

Pour terminer, le conseil a approuvé le règlement 2006-119 qui étend sur un plus large territoire le système de contrôle et de vidange des fosses septiques des résidences. C'est maintenant tout le territoire formant un corridor le long de la rivière Rouge qui s'ajoute au territoire déjà encadré par le règlement.

Dossiers tourisme

Le conseil a approuvé les horaires d'ouverture du bureau d'accueil touristique pour la saison estivale, qui sera subdivisée en trois périodes distinctes soit du 19 mai au 18 juin pour l'amorce de la saison, du 22 juin au 3 septembre durant laquelle le bureau sera ouvert sept jours sur sept et enfin du 8 septembre au 8 octobre. (Vous trouverez un peu plus loin dans le bulletin, le détail des jours d'ouverture du bureau touristique selon les périodes de l'été).

Mme Mylène Pronovost agira comme coordonnatrice du bureau touristique pour l'été 2006. Elle sera assistée de mesdames Sarah Laurin et Caroline Jubinville qui agiront comme préposées.

Le conseil a également donné un mandat important pour la promotion et pour l'image publique de notre Municipalité. Le contrat pour la refonte de notre site internet a été accordé à la firme Alpha Oméga Inc., plus bas soumissionnaire conforme. Il restera à déterminer les modalités pour la traduction en anglais des textes, une fois ceux-ci déposés et acceptés en français. Plusieurs citoyens ont exprimé de fortes attentes à l'égard du nouveau site internet de la Municipalité.

Dossiers de loisirs et de culture

La fin des classes se fera dans quelques semaines et on se prépare pour la tenue du camp de jour.

Le conseil a approuvé l'embauche de Mme Caroline Lacasse comme coordonnatrice du programme du camp de jour tandis que Mme Cathy Driscoll, que plusieurs connaissent déjà à la piscine agira comme monitrice spécialisée en activités aquatiques. Deux animatrices sont également retenues, ce sont : Marilynne Sauriol et Christine Chagnon. Deux autres animateurs viendront compléter le personnel du camp de jour, ceux-ci sont actuellement en cours de sélection.

La bibliothèque municipale a accueilli dernièrement une nouvelle employée, Mme Sandra Savard, dont le conseil a ratifié l'embauche. Mme Savard agira comme commis les mardis et les jeudis essentiellement et elle sera disponible pour permettre certains remplacements. Son arrivée permettra à Mme Nathalie Robson, responsable de la bibliothèque, de se consacrer au développement de nouvelles activités pour les usagers et à certaines tâches de planification et de réorganisation des collections.

Autre excellente nouvelle, le conseil municipal a accordé le contrat pour la climatisation de la bibliothèque à la Plomberie Roger Labonté Inc. Certains détails techniques d'installation restent à préciser mais le conseil a exprimé le désir que les travaux soient terminés pour le début juin. Le conseil consacre environ 11 300 \$ pour ces travaux toutes taxes incluses. Il est plus que probable que cette amélioration saura ravir les usagers.

Enfin, autre nouveauté, le conseil a approuvé le prêt de la grande salle de l'hôtel de ville, les jeudis soirs à l'organisme «Nomingue en spectacle» pour une période de dix semaines. Ainsi les citoyens de Labelle pourront profiter de trois (3) spectacles différents (type théâtre d'été) au cours de l'été qui vient. L'organisme avait obtenu une subvention de la Caisse populaire Labelle-Nomingue dans le but d'assurer une plus large diffusion à ses productions théâtrales.

Le conseil a accordé au Club de l'Âge d'or une subvention de 200 \$ afin de faciliter sa participation aux jeux des Aînés qui se tiendront à Mont-Tremblant les 6-7 et 8 juin prochains. À l'Association des propriétaires du lac Labelle, c'est une subvention de 2 000 \$ qui a été accordée pour l'ensemble des activités de l'année.

Prochaine session

La prochaine session ordinaire du conseil est prévue le lundi 5 juin à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

QUE PENSEZ-VOUS DE L'INFO MUNICIPALE ?

Dans le but d'améliorer l'Info municipale, nous souhaitons connaître vos commentaires :

- Que souhaitez-vous voir améliorer ou changer?
- Y a-t-il des sujets ou chroniques en particulier que vous souhaitez lire dans l'Info municipale?

Nous attendons vos commentaires :

Par téléphone : (819) 686-2144, poste 226; par télécopieur : (819) 686-3820

ou par courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

119 coupons ont été remplis pour le concours « Biblio Quiz terrestre ». Une paire de jumelle de marque Tasco ainsi que des bons d'achat en librairie ont été offerts. De plus, les participants courent la chance de gagner plusieurs autres prix au tirage régional!

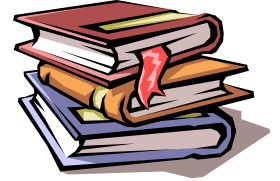
Le club du rat Biboché se poursuit pour les 3 à 6 ans. Des surprises t'attendent lors de ton inscription! Dépêche-toi, les places sont limitées et à la fin du club, plusieurs beaux livres seront tirés au hasard parmi les coupons recueillis.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents/contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable
686-2144, poste 237



CHIEN

Depuis quelques semaines, nous recevons plusieurs plaintes sur les dérangements causés par les chiens.

C'est pourquoi nous souhaitons rappeler certaines normes, restrictions et/ou obligations portant sur eux. Ainsi, tout propriétaire de chien (demeurant habituellement sur notre territoire) doit obtenir une médaille pour son animal en payant les frais de 15 \$ à l'hôtel de ville.

Par ailleurs, il est interdit de garder plus de 2 chiens par résidence. Aussi, les chiens doivent être attachés ou gardés sur un terrain clôturé ou en laisse lorsqu'ils circulent sur le territoire. Donc, un chien trouvé à l'extérieur de la propriété de son gardien et n'étant pas conduit par ce dernier au moyen d'une laisse est présumé errer illégalement et peut être capturé en tout temps par le service de la voirie de la Municipalité ou par la fourrière. Enfin, il va de soit que les chiens ne doivent pas déranger le voisinage par leurs aboiements ou autrement.

Pensez à vos voisins et aux passants!

PISCINE

Avec le beau temps qui arrive, il est de plus en plus tentant de se procurer une piscine pour se rafraîchir. Nous tenons à vous rappeler qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour son implantation. **Et ce même pour les piscines gonflables.**

L'émission de ce certificat a surtout pour but d'assurer la sécurité de votre piscine. Nous vous invitons donc à vous renseigner à la Municipalité afin de connaître ces normes et prendre le certificat requis avant d'aménager votre nouvelle piscine. Passez un bel été !



COLLECTE DES ORDURES OBJETS VOLUMINEUX

Veuillez prendre note que la collecte des volumineux ou « objets lourds » à Labelle aura lieu le **lundi 12 juin prochain.**

Pour ce qui est du secteur du **lac Labelle**, la collecte aura lieu le **lundi 29 mai prochain.**

Nous vous demandons de bien vouloir attendre le veille de la collecte pour disposer vos objets lourds au chemin.

Merci de garder notre environnement propre!



Prenez note que pour la période du 19 juin au 9 septembre 2006, les bacs noirs seront ramassés à toutes les semaines et les bacs verts seront toujours ramassés aux deux semaines.

ABRI TEMPO

Enfin, le froid nous quitte tranquillement pour faire la place au printemps et au beau temps. Par ce fait, nos abris tempo ne sont plus nécessaires.

En plus, ce type d'installation n'est autorisée qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante. Cela étant dit, toute personne ayant encore aujourd'hui son abri tempo devra le démonter.

Merci de votre compréhension.



COURS DE PREMIERS SOINS EN LIEU DE TRAVAIL — AMBULANCE SAINT-JEAN

La Municipalité organise un cours de premiers soins pour ses employés et invite les entreprises qui doivent former leurs employés à se joindre à eux.

La formation aura lieu les 23-24 et 30-31 mai prochain de 18 h30 à 22 h (à confirmer) dans les locaux de la Municipalité. Vous pouvez vous inscrire auprès de Geneviève Gaudreau 686-2144 poste 236 avant le 17 mai 2006. Les places sont limitées!



À LA RECHERCHE DE PHOTOS DE LABELLE

La Municipalité est à la recherche de belles photos représentant des sites et activités touristiques de Labelle. Par exemple, la rivière, les sentiers (pédestre, motoneige, quad, vélo, ski de fond), kayak, canot, patinage, vélo, bateau, chasse, pêche, etc.

Ces photos serviront à la refonte du site Internet de la Municipalité.

Acheminez vos photos, soit par courrier, soit en les déposant dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville ou soit par courriel à :

Lucie Bourque
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
lbouque@municipalite.labelle.qc.ca

***Soyons fiers de participer à
la promotion de notre
beau coin de pays!***

Important :

S'il y a des personnes facilement identifiables sur les photos, vous devez nous écrire une petite note (signée et datée) à l'effet que vous nous confirmez que les personnes représentées sur les photos sont consentantes à ce que nous affichions lesdites photos sur le site Internet de la Municipalité et à ce que nous les utilisions pour toute autre publicité de Labelle (guides touristique, revues, etc.)

Toutes les photos vous seront retournées par la suite. Assurez-vous donc de bien les identifier (nom et adresse).

CHRONIQUE URBANISTIQUE

LE VIEILLISSEMENT DES LACS

Si vous ne le saviez pas, les lacs naissent, vieillissent et meurent comme l'homme. Par contre, il est très rare que l'on puisse faire le constat du cycle complet de la vie d'un lac. Cependant, le processus de vieillissement de plusieurs lacs au Québec se fait en accéléré à cause principalement de l'urbanisation accélérée et surtout des mauvaises pratiques des propriétaires riverains.

Le vieillissement d'un lac est aussi appelé « eutrophisation ». Il dépend de la quantité des sédiments provenant des terrains riverains et des matières organiques (plantes aquatiques généralement) produites par le lac lui-même. Donc, lorsqu'il y a accumulation de sédiments au fond du lac en plus de la matière organique produite par la mortalité de la faune et de la flore aquatique, on assiste au début du processus du vieillissement naturel du plan d'eau.

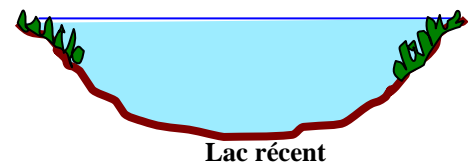
Une partie des sédiments qui s'accumulent au fond du lac se décomposent naturellement par des bactéries dont l'activité nécessite de l'oxygène. Plus grand est l'apport de sédiment, plus grande est l'activité bactérienne et moins l'oxygène est présent dans le lac. Un lac pauvre en oxygène ne produit pas suffisamment de bactéries pour réduire l'accumulation de sédiment au fond du lac. Cette accumulation de sédiment au cours des années se résume par la formation de vase qui engendre une diminution graduelle de la profondeur du lac.

La diminution de la profondeur d'un lac produit un réchauffement de l'eau. Le problème, c'est qu'il y a moins d'oxygène dans l'eau chaude que dans l'eau froide ce qui intensifie le vieillissement d'un lac. De plus, les caractéristiques de l'eau changent (le pH, la transparence, l'oxygène dissout, le phosphore, etc.) ce qui peut engendrer de grave problème sur la qualité de l'eau, la faune aquatique et terrestre.

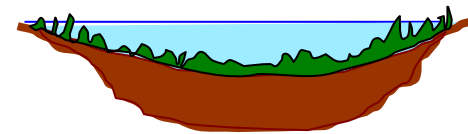
Il est à noter que les signes de vieillissement d'un lac ne sont pas instantanés. Les indices ne sont visibles que quelques années plus tard et souvent, les moyens à utiliser pour la restauration d'un lac demandent beaucoup de temps, d'effort et d'argent.

Suite et fin le mois prochain...

Vieillissement des lacs



Lac récent



**Vieux lac, avec dépôt de
sédiment et matière organique**

SERVICE DES LOISIRS

Pour information ou inscription sur les activités du service des loisirs, veuillez contacter
Mme Ève Pichette-Dufresne 686-2144 poste 235

Un petit mot d'au revoir...

Je prends quelques lignes pour vous exprimer combien j'ai apprécié travailler pour la communauté labelloise depuis les dernières années. C'est avec un peu de tristesse, mais le cœur rempli de joie et d'amour que je quitte pour un arrêt de travail qui sera consacré à l'accueil de ce petit ange qui viendra s'unir à ma famille.

C'est avec confiance que je passe le flambeau à Mme Ève Pichette – Dufresne pour poursuivre le travail entrepris et perpétuer le développement avec intégrité auprès de cette formidable communauté.

Je vous dis à bientôt puisque je serai de retour auprès de vous prochainement.

Au plaisir,

Marie Rachel Charlebois, responsable des loisirs et de la culture

Appel aux citoyens : Ridicules dépenses municipales à éliminer!

Tout le monde le sait... il y a du vandalisme à Labelle et plus particulièrement sur le terrain des loisirs.

Très prochainement, soit pendant la période estivale, vous pourrez constater un investissement et une amélioration des infrastructures aux loisirs; pavillon des loisirs, estrades, parc du centenaire, etc..

« Ces installations vous appartiennent »!

Nous demandons la collaboration de tous les citoyens qui peuvent être témoins de méfaits à l'endroit de VOS installations... Il est de votre devoir de citoyen de contacter la police et de rapporter les malfaiteurs afin de protéger vos biens communautaires et de faire cesser ces dépenses inutiles causées par quelques individus mal intentionnés.

Nous voulons souligner aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leurs parents que des mesures seront entreprises pour faire cesser ces coûts inacceptables engendrés par ce vandalisme. Les personnes responsables pour des dommages causés aux biens des Labellois, seront poursuivies au criminel et au civil.

Merci de votre précieuse collaboration.

Soccer et balle-molle adolescents

Les ados âgés de 14 à 17 ans qui désirent bouger cet été sont invités à s'inscrire au soccer et à la balle-molle pour la saison qui approche à grands pas. La saison débutera le 28 juin pour se terminer le 16 août 2006.

Camp de jour, balle molle, soccer

Les informations vous seront acheminées dans le sac d'école de vos petits et de vos grands

Pour Info contacter le service.



Inscription

Soccer

Balle-molle

Enfant

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: ____/____/____ Ass. Maladie : _____ EXP : ____/____
 Jour Mois Année

Adresse : _____ N# de tel. : _____

Parent

Nom: _____ Prénom: _____

Je désire donner mon nom comme entraîneur bénévole

* Il est possible que des activités soient annulées en raison du manque d'inscriptions et / ou en raison du manque de bénévole entraîneur.



AVIS AUX CITOYENS DES LACS DU TERRITOIRE DE LABELLE DÉSIRANT RECEVOIR L'INFO MUNICIPALE PAR COURRIEL

Considérant que la majorité des citoyens des lacs de la Municipalité sont des villégiateurs et, par conséquent, ne reçoivent pas *l'Info municipale* chaque mois;

Considérant que le conseil municipal considère *l'Info municipale* comme un outil important de communication permettant de diffuser de l'information municipale et communautaire continue à ses citoyens;

Il est maintenant possible pour les citoyens des lacs, ne recevant pas *l'Info municipale* chaque mois, de faire la demande pour le recevoir par courrier électronique. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le retourner **par la poste** à la Municipalité de Labelle au 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 ou de l'apporter directement à l'hôtel de ville.



INFO MUNICIPALE

Je, _____, désire recevoir par courriel,

(Nom en lettres moulées)

à l'adresse suivante : _____, *l'Info municipale* de Labelle pour chacune de ses parutions. (adresse courriel)

Entre autres, par mesures de sécurité (virus et autres), il est interdit de « **répondre** » au courriel par lequel je recevrai *l'Info municipale* ou de faire quelque manœuvre que ce soit qui pourrait compromettre la sécurité du système informatique de la Municipalité et/ou son autoroute électronique.

Il est de ma responsabilité de remettre la bonne adresse courriel au personnel de la Municipalité ainsi que de les aviser de tout changement. Par contre, advenant un problème avec mon adresse courriel, le personnel de la Municipalité peut me rejoindre au numéro suivant : _____.

Par conséquent, je comprends et accepte les règles reliées à l'envoi de *l'Info municipale* par courrier électronique.

Signature

Date

OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

6422A, boulevard du Curé-Labelle
Tél. et téléc. : (819) 686-2606
tourisme@municipalite.labelle.qc.ca

L'ouverture du bureau d'accueil touristique se fera le vendredi 19 mai prochain.

Notre nouvelle coordonnatrice touristique, madame Mylène Pronovost, et ses préposées seront heureuses de vous accueillir et de répondre à vos questions.

Chers commerçants, si ce n'est déjà fait, informez-vous auprès de Mylène pour connaître la politique d'affichage et les tarifs.

HORAIRE :

Du 19 mai au 18 juin 2006 et du 8 septembre au 8 octobre 2006 :

Vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 17 h ;

Du 22 juin au 3 septembre 2006 inclusivement :

Dimanche au mercredi de 9 h à 18 h ;

Jeudi au samedi de 9 h à 19 h.

Bienvenue à tous !

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Mai	17	Encan public—ouverture des enveloppes scellées	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Mai	19	Ouverture du bureau d'accueil touristique	Municipalité de Labelle	6422A, boul. Curé-Labelle
Mai	24	Assemblée générale annuelle	Comité des loisirs	Salle de bibliothèque
Mai	27	Lave-auto au profit du Club des petits déjeuners du Québec	Groupe Lyras	Stationnement du Groupe Lyras
Mai	30	Assemblée générale annuelle	Maison des jeunes	Hôtel de ville
Juin	3	15e rassemblement	Association des familles Lauzon d'Amérique inc.	Mont-Tremblant
Juin	14	Souper	Cercle des Fermières	Hôtel de ville
Juin	23-24-25	Tournoi de balle annuel	Comité des loisirs	Terrain des loisirs

LE GROUPE LYRAS
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

Lave-auto

Collecte de fonds des employés
du Groupe Lyras de Labelle
au profit du Club des petits déjeuners du Québec

le samedi 27 mai 2006 – stationnement du Groupe Lyras
(6 920, boul. Curé-Labelle, Labelle)

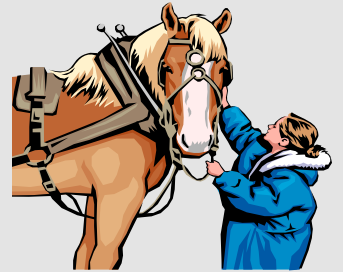
De 10 h à 16 h



Auto 5 \$
Camion 10 \$

En vente sur place à 1 \$ l'item : chips, hot-dogs et boissons gazeuses

Écurie Brousseau offre gratuitement aux participants un tour de calèche!



Beau temps, mauvais temps, on vous attend nombreux!

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Avec le printemps qui s'annonce, on parle jardin au Comptoir d'entraide de Labelle. Nous avons des terrains disponibles dans notre jardin communautaire. Pour plus d'information, contacter madame Aline Saindon au 686-1878.

Bon printemps à tous!

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes vous invite à son assemblée générale annuelle le mardi 30 mai 2006 à 19 h à l'hôtel de ville de Labelle. Bienvenue à tous!



SOUPEUR DU CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

La 10^e assemblée générale du Cercle de Fermières de Labelle se tiendra dans la grande salle de l'hôtel de ville le 14 juin 2006. La soirée débutera par un beau souper communautaire servi à 18 heures. Toutes les membres et leurs amies sont conviées. Le coût est de 15 \$. S'il vous plaît, confirmez votre présence à Marie-Noëlle Forest au 686-9110 avant le 12 juin.

L'assemblée générale suivra par la tenue des élections. Trois postes sont à combler au sein du Cercle, soit celui de vice-présidente, secrétaire-trésorière et conseillère n° 2.

La remise des prix aux méritantes de l'année clôturera cette dernière rencontre pour l'exercice 2005-2006. Bienvenue à toutes les femmes et jeunes filles.

Marie-Noëlle Forest, communications

686-9110

nallgate13@sympatico.ca

CLUB QUAD IROQUOIS



Depuis le 27 avril, la période de dégel est terminée et les sentiers sont rouverts. Prenez cependant bonne note que plusieurs endroits sont encore très boueux et les trous d'eau sont omniprésents. Nous ne pouvons passer la surfaceuse d'été... les conditions n'étant pas encore idéal. Si vous planifiez une randonnée, soyez prudents et vigilants en tout temps... les conditions ne se prêtent pas à une conduite agressive ou nonchalante. À noter qu'il est maintenant interdit de se rendre aux Stations-Service ESSO et ULTRAMAR de Labelle en empruntant le sentier le long de la 117. Prévoyez faire le plein et l'acquisition de votre passe de demi-saison avant de commencer votre balade.

La situation de La Minerve n'est pas résolue et le sentier empruntant le chemin Després sera fermé à compter du 1er mai. Respectez cette interdiction... nous travaillons sur une autre solution permanente. Aidez-nous à en faciliter le processus.

Tous nos droits de passage sont fragiles et votre comportement, de même que ceux qui vous entourent, sont aux yeux du propriétaire terrien, le reflet des quadistes en général. Nous vous demandons donc de respecter votre entourage et de ne pas hésiter à communiquer votre désaccord avec les délinquants... c'est VOTRE club et son succès repose en grosse partie sur vos épaules.

Les passes de demi-saison sont en vente aux endroits habituels au prix de 80 \$.

Club Quad Iroquois

C.P. 633, Labelle (Québec) J0T 1H0

<http://www.clubquadiroquois.com>

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

Être parent et l'arrivée d'un deuxième bébé

Mardi le 13 juin 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.



COMITÉ DES LOISIRS DE LABELLE

Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle du comité des loisirs aura lieu le 24 mai prochain dans la salle de la bibliothèque à 18 h 30. Le comité recherche des bénévoles administrateurs qui pourraient combler des postes vacants au sein du comité.

Tournoi de balle

Le tournoi de balle annuel du comité des loisirs se tiendra les 23-24 et 25 juin prochain au terrain des loisirs. Les équipes qui désirent participer au tournoi et avoir la chance de remporter la bourse, peuvent s'inscrire en contactant Mme Valérie Pagé au 686-1215.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES LAUZON D'AMÉRIQUE INC.

Tiendra son 15e rassemblement à Mont-Tremblant (secteur St-Jovite) le samedi 3 juin 2006.

Serez-vous des nôtres?

Information et inscription:

Marcel Lauzon (819) 688-2809

Gérard Demers (819) 425-2515

Gisèle Boivin (819) 425-3447

Liette et Jean-Denis St-Germain (819-275-7562)

Réservation avant le 15 mai 2006!

Au plaisir de vous voir!



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

***** NOUVEAU *****

Vous pouvez maintenant communiquer avec nous via notre nouvelle adresse courriel à cgal.labelle@hotmail.com

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2006-2007

Vérifier votre courrier, car vous recevrez sous peu de la correspondance de votre Comité. En effet, nous travaillons présentement au renouvellement des adhésions 2006-2007. Plus de détails à venir...

SUIVI DES DOSSIERS

Contournement de la route 117

Nous avons rencontré des représentants du ministère des Transports du Québec le 25 avril dernier afin de discuter du contournement de la route 117. Nous pouvons vous assurer que nous avons été agréablement surpris du projet. En effet, la route sera à 4 voies jusqu'à la sortie centrale (vers la station Esso actuelle), il y aura une courte voie de service, etc. Le projet avance donc très bien et nous pensons qu'il offre plusieurs possibilités de développement. La carte du tracé est disponible pour consultation à la Municipalité.

Par ailleurs, si vous avez des suggestions concernant ce projet, veuillez nous en faire part via notre courriel. Suite à l'évaluation de vos suggestions et des besoins pour le développement économique de notre village, nous ferons nos recommandations au conseil municipal et ce, dans les semaines à venir.

Structuration du Comité

Les travaux de structuration du Comité continuent d'aller bon train. Effectivement, nous avons reçu notre charte d'organisme à but non lucratif et nous procéderons bientôt à l'ouverture de notre compte bancaire. Par ailleurs, nous continuons de travailler sur les règlements généraux ce qui permettra de finaliser la structure du Comité. Nous travaillons aussi sur d'autres projets et dossiers pour le développement économique de Labelle et/ou pour avantager nos membres.

Piste cyclable

Lors de la dernière réunion du CA du CGAL, nous avons adopté des résolutions qui ont été transmises à la Municipalité. En effet, nous souhaitons travailler avec la Municipalité afin d'établir un tracé pour une piste cyclable dans le village en partant du parc linéaire le P'tit train du Nord. Nous croyons que ce projet pourrait favoriser grandement la visite des attrait touristiques et des commerçants par les touristes. Également, nous allons demander au ministère des Transports du Québec de bien vouloir augmenter le temps de traverse pour piétons sur le boulevard du Curé-Labelle à l'intersection de la rue du Pont (aux feux de circulation). Nous vous tiendrons au courant du développement de ce dossier.

MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ENTREPRENEURS DE LABELLE

En collaboration avec le CLD des Laurentides, le CGAL est à mettre à jour une base de données sur les entrepreneurs incluant les travailleurs autonomes et les organismes communautaires. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide : faites-nous parvenir vos coordonnées avec une brève description de votre activité principale.

DÉVELOPPEMENT, AGRANDISSEMENT, DÉMÉNAGEMENT, BON COUP ET AUTRES...

Vous agrandissez votre entreprise ou vous rénovez? Nous voulons le savoir et ainsi partager vos bons coups avec la communauté labelloise! Renseignez-nous sur vos développements.

LIVRE DE COMMENTAIRES

Nous sommes ouverts à vos suggestions et commentaires, positifs ou négatifs, tant que cela est constructif! Que ce soit concernant le guide touristique ou autres sujets, nous voulons le savoir! Le livre est disponible à la réception de l'hôtel de ville ou vous pouvez toujours nous envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

CGAL
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Télec.: (819) 686-3820
cgal.labelle@hotmail.com

LE CETAS EST LA POUR VOUS!

Le CETAS (Centre d'entraide et de traitement des agressions sexuelles) est un organisme communautaire établi dans les Laurentides depuis 1991. Le CETAS offre des services professionnels spécialisés à l'ensemble des personnes qui sont touchées par la problématique de l'abus sexuel. Le but visé est de contrer les agressions sexuelles à l'égard des enfants, en venant en aide aux adultes ayant été victimes d'abus sexuels dans l'enfance, aux adolescents et adolescentes victimes, aux mères et conjointes d'abusés ou d'abuseurs, de même qu'aux abuseurs adultes ou adolescents.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en nous laissant un message électronique à CETAS@b2b2c.ca ou encore par téléphone au 450-431-6400.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE LABELLE

Voici les membres du nouveau comité:

Monsieur André Beaudry, conseiller responsable
tuteur

Madame Michèle Pédemay

Monsieur Raymond Cloutier

Madame Isabelle Boucher

Monsieur Yves Poulin

Le comité a été formé fin mars, 2 rencontres ont eu lieu et le premier projet retenu est de rénover le parc du Curé-Labelle. La statue du curé, les fontaines, l'éclairage, les trottoirs, les affiches et les arbres.

Nous sommes dans l'attente de soumission. Donc bientôt les travaux seront exécutés. Naturellement avec l'accord du conseil municipal.

N.B' S'il y a des gens qui veulent se joindre à notre équipe, vous êtes les bienvenues. Pour information, monsieur André Beaudry au 686-2247.

Bonne santé à tous et toutes! André Beaudry

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHUTE AUX IROQUIOS

La Société a été fondée il y a huit ans dans le but de protéger et de mettre en valeur le patrimoine de Labelle et en même temps, mettre un visage sur ceux et celles, qui à partir de 1878 ont bâti le Labelle que l'on connaît aujourd'hui. Pour la Société d'Histoire, nous convenons que ce fut un début modeste, au musée tout au plus une vingtaine d'objets exposés, et pour les archives photographiques, quelques photos copiées au laser.

Aujourd'hui, huit ans plus tard, l'exposition au musée comprend plus de cent cinquante objets prêtés par des citoyens. Les archives photographiques de Labelle sont riches de plus de six cents photos, parmi lesquelles figurent les photos des ancêtres de plus de soixante-dix familles de Labelle. Ce succès aurait été irréalisable sans la collaboration des citoyens et des autorités municipales qui se sont succédées.

Il y a quelques années, nous avons ajouté le volet de visionnage de vidéos, nous avons une collection historique intéressante et instructive sur le Curé Labelle, le « Petit-train du Nord », les métiers anciens, etc.

Il reste encore beaucoup à faire et votre collaboration est essentielle. On vous exhorte à ne pas jeter vos vieilles photos ou documents anciens, surtout à l'occasion d'un décès parmi les vôtres, ces photos ou ces documents peuvent devenir des pièces d'archives importantes pour la Société; relater l'histoire de Labelle de façon continue tel est notre but

Aussi

Q.-Vous avez de vieilles photos?, Vous voulez les rafraîchir, les réparer?

R.-Nous pouvons faire ça aussi.

Venez nous visiter, venez admirer nos nouveaux objets, venez admirer notre moulin à laver centenaire avec sa cuve tout en bois.

Horaire : du lundi au vendredi de 13 h 00 à 16 h 30.

Renseignements ou informations :
Gilbert Cholette, Responsable
819 686-2144 poste 238
819 686-1670

